



Assemblée générale

Distr. générale
24 janvier 2019
Français
Original : anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Renseignements fournis conformément à la résolution 1721 B (XVI) de l'Assemblée générale par les États qui lancent des objets sur une orbite ou sur une autre trajectoire extra-atmosphérique

Note verbale datée du 23 janvier 2019 adressée au Secrétaire général par la Mission permanente du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne

La Mission permanente du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur de communiquer, conformément au paragraphe 1 de la résolution 1721 B (XVI) de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 1961, des renseignements concernant le satellite « 1KUNS-PF » lancé par le Kenya dans l'espace extra-atmosphérique le 11 mai 2018 (voir annexe).



Annexe

Données relatives à l'immatriculation d'un objet spatial lancé par le Kenya*

1KUNS-PF

Nom de l'objet spatial	1KUNS-PF
Indicatif national/numéro d'immatriculation	1KUNS-PF
État d'immatriculation	Kenya
Date et territoire ou lieu de lancement	11 mai 2018 à 10 h 35 mn 13 s UTC ; Station spatiale internationale
Principaux paramètres de l'orbite	
Période nodale	92,6 minutes
Inclinaison	51,6 degrés
Apogée	400 kilomètres
Périgée	400 kilomètres
Fonction générale de l'objet spatial	Prendre des photographies à faible résolution de la Terre
Propriétaire ou exploitant de l'objet spatial	Université de Nairobi (Kenya)
Site Web	www.uonbi.ac.ke
Lanceur	SpaceX Falcon 9 CRS 14

* Ces renseignements ont été communiqués au moyen du formulaire établi conformément à la résolution 62/101 de l'Assemblée générale ; leur présentation a été modifiée par le Secrétariat.